Image not found or type unknown

Carte grise voiture que faire

Par **lolo8684**, le **15/07/2015** à **20:09**

Bonjour,

J'ai reçu un papier de la gendarmerie nationale dans ma boite aux lettres disant qu'il fallait que je les rappelle au sujet de mon véhicule.

Je les ai appelé ce matin, le gendarme m'a demander de me présenter demain avec ma carte grise car il a des soupçons que je n'ai pas de contrôle technique, ce que je lui ai confirmé par téléphone.

Est ce qu'il a le droit de me demander de venir présenter la carte grise de mon véhicule sachant qu'ils ne m'ont jamais arrêter?

Merci à tous de me donner une réponse.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés